
Communiqué

Le 4 mars 2026

Université Bordeaux Montaigne et Inrap : une alliance pour l'avenir entre archéologie préventive et recherche

Alexandre Péraud, président de l'Université Bordeaux Montaigne et Dominique Garcia, président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) signent une convention cadre de partenariat scientifique et de formation, le 4 mars 2026 dans les locaux de l'Université Bordeaux Montaigne.

L'Université Bordeaux Montaigne et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) officialisent la signature d'une convention-cadre ambitieuse, visant à renforcer les liens entre la recherche académique et la pratique de l'archéologie préventive. À l'Université Bordeaux Montaigne cette convention implique principalement les deux unités mixtes de recherche Archéosciences Bordeaux et Ausonius.

La convention s'appuie sur plusieurs constats

Depuis les 30 dernières années, l'archéologie préventive est en développement continu, nécessitant une adaptation des méthodes d'intervention et une montée en compétences des opérateurs de terrain. L'importance de l'archéométrie et les méthodes analytiques dans ce domaine s'est accrue. En parallèle, l'Inrap a parmi ses missions de participer à l'enseignement de l'archéologie et à la formation de ses agents. Enfin, historiquement l'Université Bordeaux Montaigne s'est toujours engagée à intégrer la pratique de terrain et les méthodologies liées à l'archéologie préventive dans ses enseignements, en phase avec les avancées de la recherche.

Un partenariat au service de l'innovation et de la formation

Ainsi, ce partenariat de collaboration scientifique et pédagogique marque une étape majeure pour la formation des futurs professionnels du secteur et l'avancement des méthodes archéologiques.

Des engagements concrets.

L'accueil d'étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne au sein des équipes de l'Inrap, pour des stages conventionnés ou des contrats d'alternance, afin de perfectionner leurs compétences en archéologie préventive, archéométrie et traitement des données.

L'Inrap s'engage à accueillir en stage chaque année des étudiants de Master 2 « Archéologie, sciences pour l'archéologie » (parcours Ingénierie de l'Archéologie Préventive) et à proposer plusieurs contrats d'alternance par an. Ces immersions professionnelles permettront aux étudiants et alternants de participer aux différentes phases des opérations archéologiques préventives.

La formation continue des agents de l'Inrap, via des cursus diplômants ou certifiants de l'Université, mais aussi en résidence de recherche. L'Université permettra l'inscription des agents de l'Inrap (avec exonération des frais) dans ses formations diplômantes de licence, master ou doctorat en archéologie. Les personnes non titulaires des diplômes prérequis, pourront y accéder après validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAPP ou VAE).

Ils pourront aussi avoir accès à la formation en pratique paléopathologique dispensée au sein de l'UMR Archéosciences Bordeaux (étude des caractères pathologiques observés sur les fossiles humains par l'examen du squelette).

Enfin, un dispositif d'accueil de 6 mois en résidence permettra à un agent de l'Inrap de bénéficier d'un accompagnement pour ses travaux de recherche et d'un accès aux moyens instrumentaux et analytiques de l'Unité de recherche d'accueil.



communiqué

La collaboration scientifique, à travers des projets de recherche communs, le développement de thématiques de recherche communes, la mise en place d'outils partagés (bases de données, sites internet...), l'organisation de conférences, de colloques ou autres actions d'information et de médiation scientifique et technique.

L'échange de savoirs, avec la participation d'agents de l'Inrap aux enseignements universitaires.

Un comité de pilotage collaboratif

Un comité de pilotage, composé de représentants des deux institutions, se réunira au moins deux fois par an pour suivre la mise en œuvre de la convention, évaluer les résultats et proposer de nouvelles formes de collaboration. Ce comité veillera notamment à définir les conditions d'accueil des étudiants sur les chantiers archéologiques ; dresser la liste des agents de l'Inrap éligibles aux formations universitaires ; organiser des bilans annuels et des événements scientifiques communs.

Qu'en disent les signataires ?

Alexandre Péraud, président de l'Université Bordeaux Montaigne :

« Ce partenariat illustre notre volonté de lier étroitement enseignement, recherche et pratique professionnelle. Il offre à nos étudiants une immersion unique et des débouchés prometteurs dans le monde de l'archéologie préventive, tout en permettant à nos chercheurs de collaborer avec les experts de l'Inrap sur des enjeux scientifiques majeurs. »

Dominique Garcia, président de l'Inrap :

« L'archéologie préventive est un domaine en constante évolution, où l'innovation méthodologique et la formation des professionnels sont essentielles. Ce partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne est une opportunité exceptionnelle pour renforcer nos compétences et partager nos savoirs. »

À propos des signataires

L'Université Bordeaux Montaigne est un acteur majeur de la recherche et de l'enseignement en Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, avec une expertise reconnue en archéologie, histoire de l'art et patrimoine.

Les deux unités mixtes de recherche impliquées :

Archéosciences Bordeaux est à l'interface des Sciences Humaines et Sociales, et des sciences physiques, chimiques et naturelles. Axes de recherches : chronologie des peuplements humains, circulation des matériaux et des techniques anciennes et imagerie appliquée au patrimoine
[UMR 6034 - Tutelles : Université Bordeaux Montaigne - CNRS - université de Bordeaux - École pratique des hautes études]

Ausonius, unité dévolue à l'étude des espaces, des sociétés et des cultures depuis la Protohistoire européenne jusqu'à la fin du Moyen Âge. Elle associe des archéologues, des historiens, des historiens de l'art, et des philologues hellénistes et latinistes.
[UMR 5607 - Tutelles : Université Bordeaux Montaigne - CNRS - Ministère de la culture]

L'Inrap - L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 2000 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Avec près de 2400 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 45 centres de recherche et bases opérationnelles et un siège à Paris, il est le plus grand opérateur de recherche archéologique européen. L'interrégion Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer, établie à Bègles, constitue un partenaire privilégié de l'Université Bordeaux Montaigne, avec laquelle elle entretient des relations étroites fondées sur une collaboration scientifique et institutionnelle durable.

Contacts presse

 **Université Bordeaux Montaigne**

Isabelle Froustey

Directrice communication

Tél. 05 57 12 15 98 - 06 17 90 68 60

communication@u-bordeaux-montaigne.fr

 **INRAP**

Gwenaëlle Jousserand

Chargée du dév. culturel et de la communication

Tél. 05 57 59 21 09

gwenaëlle.jousserand@inrap.fr